



- CÉRÉALES D'HIVER : pucerons et cicadelles en progression, risque en hausse
- COLZA: fin du risque pucerons – observez les larves d'altises

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions météo

Mercredi 18 Octobre



Jeudi 19 Octobre



Vendredi 20 Octobre



Samedi 21 Octobre



Dimanche 22 Octobre



Lundi 23 Octobre



Mardi 24 Octobre



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo



Légende

Précipitation

- Faible : moins de 10 mm
- NC : Non Communiqué

Température maxi

- 🔥 20 à 23°C
- 🔥 23 à 26°C
- 🔥 NC : Non Communiqué

Température

Tmin/Tmoy/Tmax

CÉRÉALES D'HIVER

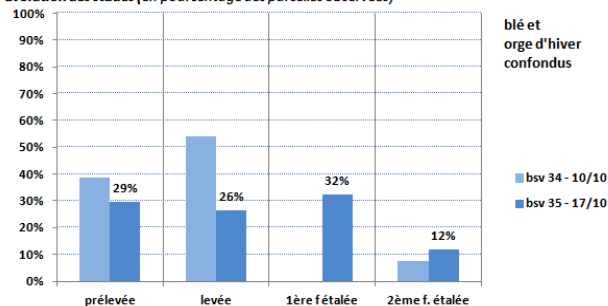
Les semis de céréales ont bien progressé par rapport à la semaine dernière. 29 parcelles de blé et 10 parcelles d'orge d'hiver ont été observées cette semaine.

Les conditions climatiques sont extrêmement douces pour la saison et **donc favorables aux ravageurs comme les pucerons**

Stades

32% des céréales du réseau sont au stade 1^{ère} feuille.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Germination d'un grain de blé J+3 (Claude Gazet CA59/62)

Limaces

Sur les 5 parcelles d'orge observées cette semaine, 3 parcelles d'orge présentent des dégâts de limaces (2 à 10 % des pieds touchés) avec absence de limace sous les pièges. Même constatation En blé, sur 17 parcelles notées, 5 présentent des dégâts sur plantes variant de 0.5 à 5% de dégâts.

Sur les 5 pièges relevés cette semaine, aucune limace n'est piégée avec les conditions séchantes, excepté dans 1 parcelle qui piège avec 9 limaces/m² (limaces grises adultes) dans le Pas-de-Calais. Avec les conditions séchantes, leur activité est amoindrie, toutefois il faut rester attentif à l'apparition de dégâts dans les parcelles ou l'on capture des limaces sous pièges.

Attention aux situations les plus à risque (précédent colza, sol motteux...) notamment si les conditions redeviennent plus humides.

Seuils indicatifs de nuisibilité :

1 à 20 limaces / m² : le risque est faible, continuer le suivi à vue.
20 à 50 limaces / m² : le risque est moyen, continuer le suivi à vue.
Plus de 50 limaces / m² : risque élevé

Ces seuils indicatifs peuvent être pris à défaut car la nuisibilité dépend du nombre de limaces mais aussi des conditions de développement de la culture. En semis direct, le seuil est sans doute inférieur à 20 limaces par m². Attention ces seuils ne sont valables que pour le protocole de piégeage ci-dessus.

Cicadelles Psammotettix alienus : vol en nette hausse

Les températures douces de cette semaine sont favorables aux vols de cicadelles et les captures sont en hausse par rapport à la semaine dernière.

Sur les 13 plaques engluées relevées cette semaine (blé et orge), 4 plaques présentent des captures des cicadelles Psammotettix alienus avec des quantités dépassant parfois le seuil de nuisibilité de 30 captures par semaine. (Respectivement 6, 10, 24 et 158 captures selon les sites).

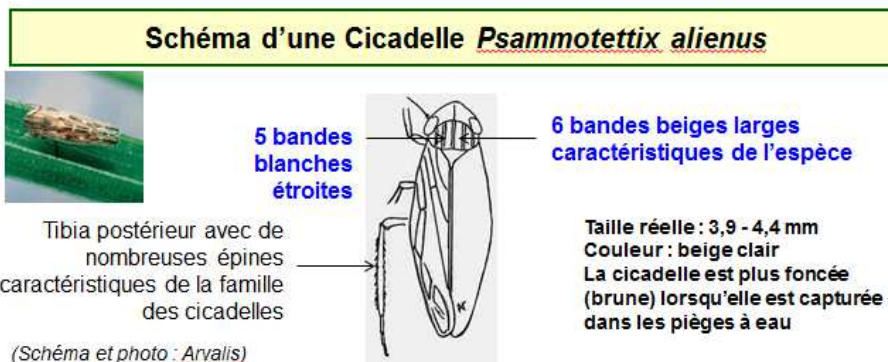
La vigilance s'impose car le niveau de piégeage est important et que le seuil indicatif de risque est atteint (ou est sur le point d'être atteint) sur plusieurs parcelles de Picardie.

Seuil de nuisibilité : devant l'impossibilité d'identifier Psammotettix alienus sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures en une semaine.



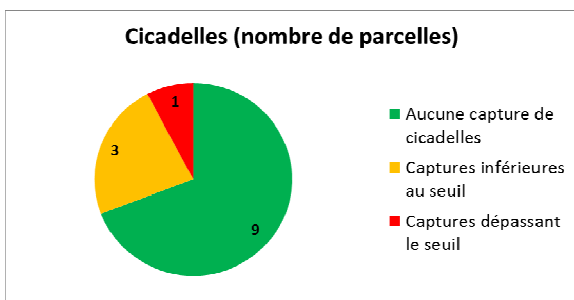
Cicadelle non Psammotettix alienus sur orge d'hiver à la levée (Claude Gazet CA59/62)

CÉRÉALES D'HIVER

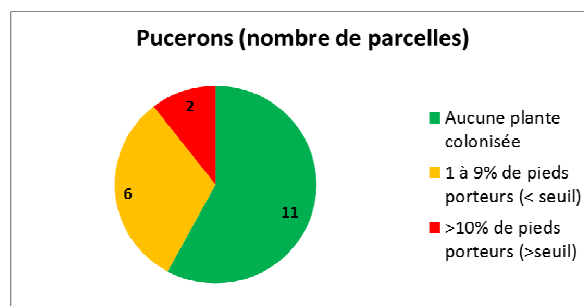


La cicadelle est le seul vecteur connu de transmission du virus des pieds chétifs. Le piégeage est le seul moyen de l'identifier, car il faut observer la présence de 5 raies blanches sur le dessus du thorax, ce qui est très facile à condition d'avoir immobilisé l'insecte. Cet insecte méridional est favorisé par des conditions sèches et chaudes. Attention, d'autres espèces de cicadelles peuvent être observées et elles sont non vectrices du virus des pieds chétifs. Il est donc impératif de les piéger pour les reconnaître.

Concernant les captures sur plaque engluée : 1 parcelle d'orge sur le département de l'Aisne piège 28 individus. En blé, la totalité des pièges capturent des pucerons (avec respectivement 5, 5, 24, et jusqu'à 246 individus piégés !). **La vigilance reste de rigueur.** Rappelons que ce piégeage est un indicateur d'activité, qui permet notamment de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles, mais le seuil de nuisibilité se définit par observation des plantes comme indiqué ci-dessous. Cette observation est plus facile aux heures les plus chaudes de l'après-midi à contre-jour.



Seuil de nuisibilité pucerons automne, jusqu'au stade début tallage : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation.



Pucerons *Rhopalosiphum padi* : des conditions climatiques favorables

Avec les conditions climatiques douces, les captures de pucerons sont en nette progression cette semaine. Les vols ont augmenté en intensité et le risque est important.

En orge, sur 8 parcelles levées observées, 6 parcelles présentent des pucerons, dont 2 parcelles dépassant le seuil (14, 10, 4, 2 et 1 % de pieds porteurs de pucerons sur plante), En blé, sur les 13 parcelles observées, 5 présentent des pucerons d'automne entre 4 et 8%. De plus, une parcelle flottante de blé à 2 feuilles avec présence de pucerons a été remontée.



Puceron ailé sur orge d'hiver à "1 feuille" (Claude Gazet CA59/62)

COLZA

Stades : de 3 à 10 feuilles

65 parcelles observées cette semaine.

Les parcelles sont en majorité entre les stades 6 feuilles (B6) et 8 feuilles (B8). Quelques élongations d'épicotyle sont signalées.

L'enracinement est plutôt correct sur les parcelles bien implantées, avec des pivots droits et longs.



Photo : colza stade B8-B9
MRouxDuparque_CA02



Photo : Elongation colza
Emmanuel Dufour – CA 80

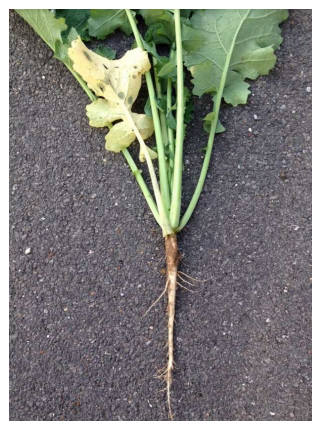
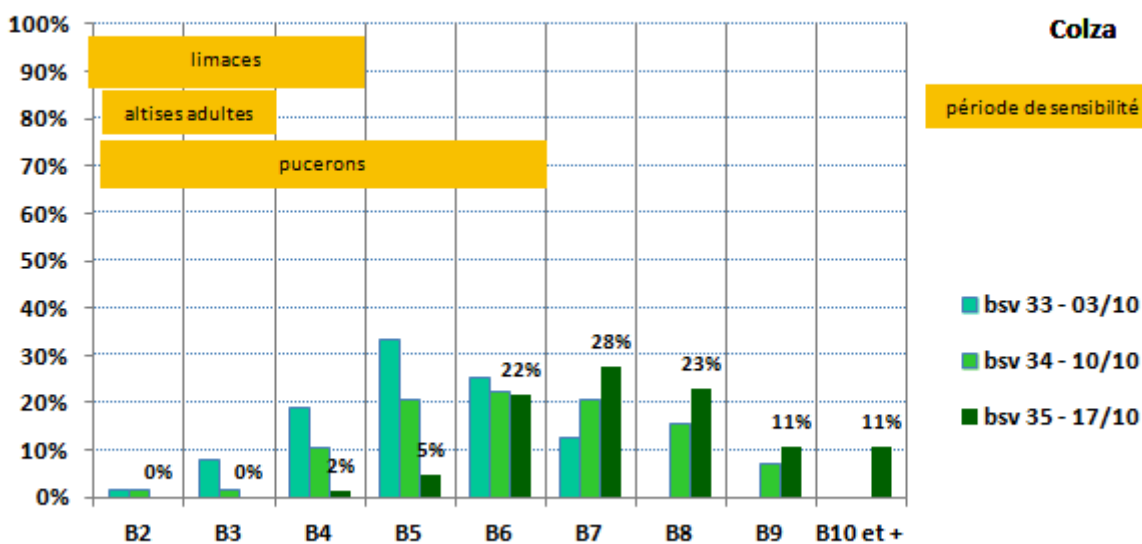


Photo : colza pivot 25cm BSchmitt_CA60

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Larves de grosses altises

Des larves d'altises sont observées dans 5 parcelles (contre 1 la semaine dernière).

L'intensité de leur présence est très variable : moins de 5% des plantes pour 3 parcelles, 30% et 60% pour les 2 autres.

Le seuil n'est donc pas encore atteint dans le réseau d'observation.

Il faut rester vigilant en **observant dans chaque parcelle leur présence et l'intensité de celle-ci.**

Seuil larves d'altises :

70% des pieds présentant au moins une galerie de larves (équivalent à environ 2-3 larves par plante) de mi-octobre jusqu'au stade C2.

Observation :

Après la ponte de l'adulte dans le sol et une certaine somme de températures, l'œuf éclot et la larve s'introduit dans le pétiole de la feuille. A partir de cet instant, on peut **observer un trou de pénétration à la base du pétiole**. Pour observer la larve, il faut disséquer ce pétiole. On peut également déceler la présence de larves par l'observation des bourrelets cicatriciels que forment les plantes après pénétration des larves.



Photo : 20160207_perforation larve altise sur pétiole_MRD_CA02_comp.JPG (Archive)

Reconnaissance :

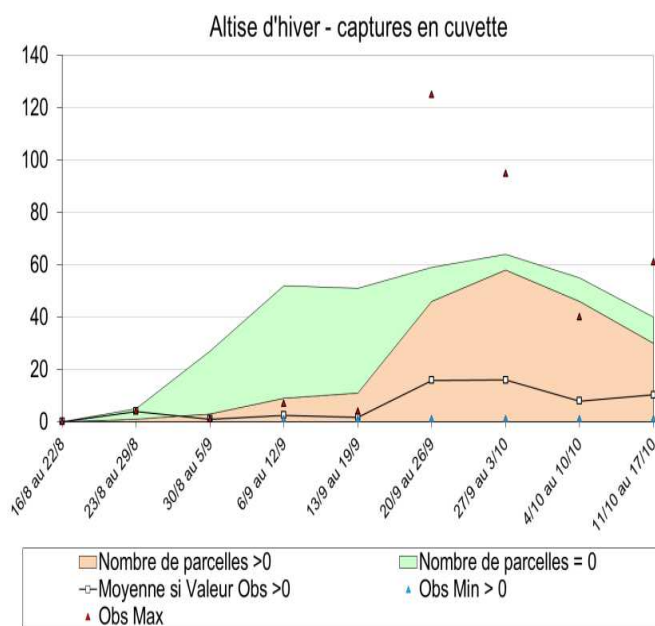
La larve d'altise est blanche, allongée, de 1,5 (premier stade larvaire L1) à 8 mm (dernier stade larvaire L3) avec 3 paires de pattes, les deux extrémités foncées et ponctuations noires sur la partie dorsale.



Photo : colza larve altise L1 CGazet.jpg

Modèle de prévision de l'apparition des larves d'altises

L'historique de captures des grosses altises adultes en cuvette cet automne a montré que la période d'activité s'étalait principalement du 20/09 au 03/10 (cf. graphe).



COLZA

En fonction de ces dates d'activité des adultes et des références de somme de températures, le modèle calcule les dates théoriques d'apparition des stades larvaires.

D'après ce modèle (station météo de Beauvais), le premier stade larvaire (L1) est prévu le 17/10 pour une activité adulte du 20/09 et le 08/11 pour une activité adulte du 01/10. **Nous avons donc atteint le début de la période durant laquelle l'apparition de larves dans les pétioles risque d'être majoritaire.**

Pucerons : fin du risque

Malgré la présence de pucerons dans quelques parcelles, **on peut considérer que la période de risque est terminée** étant donné les stades avancés.

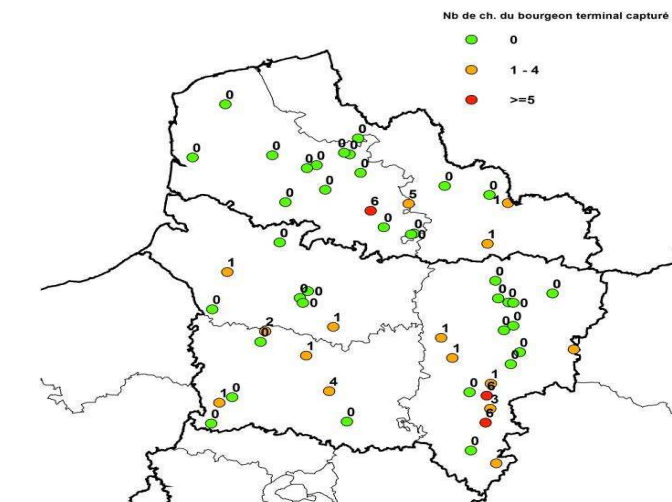
Les 6 premières semaines de végétation sont passées pour la plupart des parcelles (levée jusque début septembre). **Il faut rester vigilant sur les parcelles en retard de végétation.**



Photo: colza pucerons verts CGazet_CA5962

Autres ravageurs

Le **charançon du bourgeon terminal** est piégé dans 20 parcelles (contre 6 la semaine dernière), à raison de 1 à 6 individus par piège. La présence de ce ravageur est en augmentation. Ce ravageur est potentiellement nuisible mais peu de dégâts ont été historiquement constatés dans la région.



On peut toujours capturer quelques **baris** et leur nombre est aussi en augmentation mais cet insecte n'est pas nuisible pour le colza.

Des dégâts de **larves de mouche du chou** sont signalés sur trois parcelles. Aucun moyen de lutte n'existe contre ce ravageur à ce stade.

Des attaques de **piéride du chou** sont signalées dans 3 parcelles, à un niveau assez faible.



Photo : colza charançon Bourgeon Terminal A Mollet_LEGTA Arras

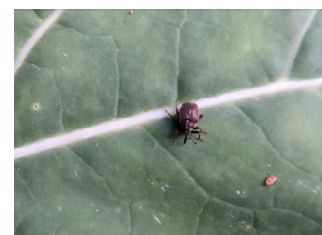


Photo: colza larve mouche du chou parasité CGazet_CA5962

Maladies

On signale la présence de macules de phoma dans 35 parcelles. Certaines atteignent 60 à 65% des plantes touchées.

Rappel : Le moyen de lutte le plus efficace contre la maladie est le choix d'une variété résistante.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : J. Dacquain - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza** : A. Van Boxsom - Terres Inovia, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Mais** : V. Duval - Fredon Picardie, B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme et D.CAST - Arvalis Institut du Végétal **Betteraves** : H. Hemeryck - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzerne** : T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAS de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, Claye agri, Defieaves, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Dupont de Nemours, Florimond Desprez, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, La Flandre, L.A. Linière, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Nègoce, NORIAP, OPERA, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SETA de Bapaume, Syngenta, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, Vallfrance MM. Bécue, Yves Courtaux, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Sébastien Dereudre, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mmes Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Virginie Vasseur - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

